

IA au collégial Suivi du comité de vigilance

Contexte

Depuis l'arrivée de ChatGPT en 2022, le gouvernement du Québec a réagi à l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans l'enseignement supérieur. Des balises et initiatives ont été mises en place, notamment par le Conseil de l'innovation du Québec (CIQ) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES). La Loi 25 encadre l'utilisation des données personnelles par l'IA. En 2024, un rapport conjoint du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et de la Commission de l'éthique en science et en technologie (CEST) a formulé 20 recommandations pour une utilisation responsable de l'IA. Ce rapport a mené à la création d'une instance nationale de concertation et à **la publication de guides pratiques pour les cégeps et universités** contenant des principes (transparence, accès, encadrement, durabilité et humanisme) et des orientations (Mobiliser le potentiel de l'IA dans le respect de l'intégrité de l'intégrité académique, codévelopper une littératie de l'IA pour une utilisation critique et responsable, Adopter des pratiques exemplaires en matière d'éthique, Démocratiser l'accès à l'IA, Exploiter l'IA au service de la pédagogie, de la réussite éducative et de l'avancement des connaissances).

Enjeux par acteur

Enseignant.e.s

- Adaptation variable selon les cégeps et départements
- Gestion accrue des cas de plagiat et surcharge des services adaptés
- Sentiment d'isolement et questionnement professionnel chez certaines personnes
- Tensions entre collègues selon la discipline et la perception de l'IA

Étudiant.e.s

- Craintes de fausses accusations et besoin de formation sur l'IA
- Préoccupation pour l'accessibilité (versions gratuites/payantes, maîtrise de l'anglais)
- Fracture numérique aggravée par les écarts de littératie
- Formations en ligne parfois obligatoires

Syndicats

- Nécessité d'un encadrement responsable de l'IA
- Influence sur les conditions de travail et la charge créée par l'IA
- Importance des comités locaux et de la consultation des départements
- Besoin de négocier des libérations pour la charge de travail supplémentaire

Cégeps

- Adaptation des balises nationales aux réalités locales
- Organisation de journées institutionnelles et création de comités
- Élaboration de guides, politiques et procédures spécifiques
- Différences marquées entre établissements
- Organiser des formations

Pistes d'action

- Adapter les balises nationales aux réalités locales
- Mettre en place des comités locaux pour définir les balises et organiser les formations
- Adopter et adapter les documents de référence du MES
- Sensibiliser et former la communauté collégiale à l'utilisation responsable de l'IA
- Prendre en compte le consentement, la confidentialité et la cybersécurité
- Favoriser la transparence et la traçabilité
- Encourager la mutualisation des pratiques et la diffusion d'informations
- Créer des espaces de dialogue dans les départements
- Faire un suivi de la charge de travail provoquée par l'IA
- S'assurer que les collèges prennent leurs responsabilités notamment en termes de ressources et de formation du personnel et de la population étudiante.

Lien vers les documents du comité de vigilance : **[Comité de vigilance](#)**